

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 JUILLET 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois tenue le mardi 2 juillet 2024 à 16 h à la salle du Conseil située au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil Arthur Montpetit, Benjamin Bourcier, Guy Gendron, Jacques Giroux, Guy Lemieux et Mathieu Mercier sous la présidence de monsieur le maire Martin Dumaresq, formant quorum.

Assiste également à cette séance monsieur Idanuel Vallejos, directeur général et greffier-trésorier.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

**2024-07-134**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Jacques Giroux  
Appuyé par M. Arthur Montpetit  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance extraordinaire du 2 juillet 2024 soit et est ouverte à 16 h 07.

**ADOPTÉE**

**2024-07-135**

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 2 juillet 2024.

Il est proposé par M. Guy Gendron  
Appuyé par M. Arthur Montpetit  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Administration générale et greffe
  - 2.1 Responsable du centre communautaire pour le reste de l'année 2024 – Octroi de contrat et autorisation de signature
  - 2.2 Projet d'aménagement récréotouristique / Entente de partenariat avec Hydro-Québec pour le déploiement de bornes de recharge (240V) pour véhicules électriques – Autorisation de signature
  - 2.3 Projet d'aménagement récréotouristique / Entente de contribution financière avec Hydro-Québec – Autorisation de signature
  - 2.4 Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés – Volet 1 du ministère de la Santé et des Services sociaux
    - Autorisation de dépôt d'une demande
    - Désignation d'une personne représentant la Municipalité
    - Désignation de l' élu responsable du dossier « Aînés »
3. Levée de la séance

**ADOPTÉE**

2024-07-136

**RESPONSABLE / ENTRETIEN ET GESTION DE LA LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR LES MOIS DE JUILLET À DÉCEMBRE 2024 – OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** la résolution 2024-01-007 octroyant un contrat d'entretien et de gestion du centre communautaire à M. Pierre Montpetit pour l'année 2024;

**ATTENDU** le décès de M. Montpetit;

**ATTENDU** qu'une offre de services a été publiée sur le territoire et que quatre (4) personnes ont signifié leur intérêt à prendre en charge ces fonctions;

**ATTENDU** que madame Carole Laberge représente la personne répondant le mieux aux exigences et critères de la Municipalité aux fins d'occuper ces fonctions;

**ATTENDU** le contrat d'entretien du centre communautaire soumis aux émis;

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Gendron  
Appuyé par M. Arthur Montpetit  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat d'entretien et de gestion de la location du centre communautaire pour les mois de juillet à décembre 2024 à madame Carole Laberge, tel que déposé.

D'autoriser le maire et/ou le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, ledit contrat.

**ADOPTÉE**

2024-07-137

**PROJET D'AMÉNAGEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE / ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC HYDRO-QUÉBEC POUR LE DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE (240V) POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (CIRCUIT ÉLECTRIQUE) – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** qu'Hydro-Québec développe et exploite un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques (connu sous le nom « Circuit électrique »);

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois souhaite offrir au public un service de recharge pour véhicules électriques, par l'acquisition de bornes de recharge sous la bannière du Circuit électrique;

**ATTENDU** qu'Hydro-Québec souhaite élargir le nombre de partenaires membres du Circuit électrique pour élargir l'accès public à des bornes de recharge;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois souhaite faire partie du Circuit électrique et qu'Hydro-Québec accepte qu'elle en fasse partie à condition qu'elle adhère aux règles de fonctionnement du Circuit électrique;

**ATTENDU** que les deux parties souscrivent aux principes du développement durable et de l'électrification des transports et qu'elles désirent en poursuivre la promotion auprès de leurs clientèles respectives;

**ATTENDU** qu'Hydro-Québec a transmis à la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois une entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharges (240V) pour les véhicules électriques;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jacques Giroux  
Appuyé par M. Benjamin Bourcier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire et/ou le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharges (240V) pour les véhicules électriques.

Que Monsieur Idanuel Vallejos soit désigné représentant de la Municipalité dans le cadre de la réalisation de ce projet.

**ADOPTÉE**

2024-07-138

**PROJET D'AMÉNAGEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE / ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC HYDRO-QUÉBEC – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** qu'HQ développe et exploite un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques connu sous le nom du Circuit électrique;

**ATTENDU** que la Municipalité est un partenaire du Circuit électrique et que les Parties ont conclu une *Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharges (240V) pour véhicules électriques*;

**ATTENDU** qu'HQ a lancé le *Programme de subvention de 4500 bornes de recharge* qui vise à aider les municipalités du Québec à améliorer l'offre de recharge de véhicules électriques dans leur centre-ville et dans leurs quartiers densément peuplés;

**ATTENDU** que dans le cadre du *Programme de subvention de 4500 bornes de recharge*, HQ bénéficie du soutien du gouvernement du Canada en vertu du *Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro*;

**ATTENDU** qu'HQ a transmis à la Municipalité une lettre d'approbation en date du 14 décembre 2023 l'informant que sa demande de subvention avait été retenue pour l'achat et l'installation d'une ou de plusieurs bornes de recharge de type « SmartTwo simple » ou « sur rue double »;

**ATTENDU** qu'Hydro-Québec a transmis à la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois une entente de contribution financière;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jacques Giroux  
Appuyé par M. Benjamin Bourcier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire et/ou le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, l'entente de contribution financière avec la société Hydro-Québec.

**ADOPTÉE**

2024-07-139

**PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE *MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)* – VOLET 1 DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

**ATTENDU** que le ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche *Municipalité amie des aînés - Volet 1* : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés, qui vise à soutenir la réalisation (élaboration ou mise à jour) d'une politique municipale en faveur des aînés et du plan d'action qui en découle par une municipalité, une MRC ou une communauté autochtone du Québec;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois souhaite présenter une demande d'aide financière au Ministère afin de se doter d'une politique et d'un plan d'action axé sur le bien-être et la santé des aînés qui compose 14 % de la population de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Gendron  
Appuyé par M. Arthur Montpetit  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le dépôt d'une demande de soutien financier auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre Programme de soutien à la démarche *Municipalité amie des aînés – Volet 1* : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés.

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à agir à titre de représentant de la Municipalité pour le suivi de la demande et à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois.

De nommer monsieur Guy Gendron, conseiller, à titre de personne élue responsable du dossier des aînés et de la famille.

**ADOPTÉE**

**2024-07-140**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Jacques Giroux  
Appuyé par M. Guy Gendron  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance extraordinaire du 2 juillet 2024 soit levée à 16 h 20.

**ADOPTÉE**

---

Martin Dumaesq  
Maire

---

Idanuel Vallejos  
Directeur général et greffier-trésorier